



Prévention des risques La Fédération des SCOP du BTP et l'OPPBTP renouvellent leur accord de partenariat



Fort du bilan positif de leur premier accord initié en 2015, l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) et la Fédération des sociétés coopératives et participatives (SCOP) du BTP ont décidé de poursuivre leurs actions communes à travers un nouvel accord national de partenariat. Quel que soit leur niveau en prévention, chacune des SCOP du BTP adhérentes de la Fédération pourra ainsi acquérir des outils adaptés pour initier ou parfaire sa démarche de prévention, tout en développant sa

culture prévention, soutenue par une vision positive.

Ce nouvel accord répond parfaitement aux objectifs poursuivis par l'OPPBTP comme par la Fédération SCOP du BTP dans leurs plans stratégiques respectifs, Horizon 2020 et Ambition 2021.

La prévention en marche !

Depuis 2015, l'OPPBTP et la Fédération SCOP BTP se sont engagés dans une démarche commune. Celle-ci visait initialement à faire avancer la prévention en allant vers les SCOP du BTP, à développer la culture prévention des permanents des Fédérations et à permettre aux mandataires de maîtriser les enjeux en santé et sécurité au travail pour les rendre acteurs et promoteurs de la prévention.

Ces trois années de travail en commun ont permis de détecter 147 SCOP du BTP ne disposant pas de DU et, à travers des ateliers et des vidéos de sensibilisation, de les accompagner pour qu'elles soient désormais dotées d'un DUER et d'un plan d'action à leur mesure (142 sur les 147 à date).

De nombreuses actions ont également été menées en parallèle : réunions de sensibilisation, ateliers DU coanimés, partages d'expérience, appropriation d'outils d'aide aux entreprises (site internet, espace e-prévention, prédiag...).

De nouvelles marches à franchir ensemble

Riches de ces premières expériences communes et conscients du chemin restant à parcourir, la Fédération SCOP du BTP et l'OPPBTP se sont fixés de nouveaux objectifs :

- **Accompagner toutes les SCOP du BTP pour mener l'évaluation des risques (initiale et mise à jour) et maintenir leur implication en prévention.**



Il s'agit ainsi de parachever l'action initiée auprès des SCOP du BTP sans DUER. La Fédération des SCOP du BTP souhaite impliquer durablement les SCOP du BTP en prévention, en s'assurant que toutes disposent en permanence d'un Document unique et d'un plan d'action à jour et fassent vivre leur démarche de prévention.

Pour cela, un nouvel état des lieux relatif au DU et à l'évaluation des risques sera réalisé auprès de toutes les SCOP du BTP. Par ailleurs, de nouvelles actions de sensibilisation aux outils d'aide aux entreprises seront menées. En effet, l'OPPBTB a élaboré une gamme d'outils permettant à chaque entreprise du BTP, quels que soient sa taille, son activité et son niveau de prévention de réaliser sa première évaluation des risques, son document unique et son plan d'action (monDOCunique Prem's, monDOCunique...).

▪ **Développer la culture prévention à tous les niveaux de l'entreprise**

L'objectif poursuivi est de soutenir la mobilisation des dirigeants, des chargés de prévention, des salariés, intérimaires et apprentis sur les questions de prévention par l'engagement d'actions qui les concernent.

Cette démarche se traduira par l'information et la sensibilisation des SCOP du BTP à l'aide des différents outils de communication (site internet, revue, lettre aux adhérents...). Des actions locales d'information seront également organisées sur des thèmes de prévention tels que l'évaluation des risques professionnels, les chutes de hauteur, l'amélioration des conditions de travail, l'amiante, l'hygiène, les risques routiers, les manutentions manuelles... Enfin, la Fédération des SCOP du BTP et l'OPPBTB souhaitent conduire au sein de SCOP du BTP volontaires des études :

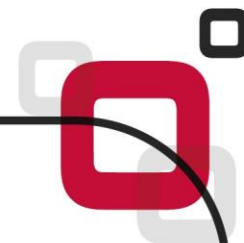
- **Etudes métiers ou MAECT** (Méthode d'analyse des conditions de travail) afin de développer les réponses de l'organisme aux attentes spécifiques des professionnels ;
- **Etudes relatives à l'impact d'une politique de prévention** structurée et opérationnelle sur la performance globale d'une entreprise du BTP (Prévention et Performance).

▪ **Faire du réseau des Fédérations des SCOP du BTP un acteur de référence visible en matière de prévention des risques professionnels**

Ce qui permettra d'optimiser la diffusion des informations et le partage des connaissances entre les mandataires et les permanents des Fédérations afin d'accroître l'impact de leurs actions auprès des SCOP du BTP adhérentes. Plusieurs axes seront poursuivis :

- **Créer un réseau de référents prévention**, informés des questions de santé et sécurité au travail, disposant d'une connaissance suffisante des outils et solutions à la disposition des SCOP du BTP, formés à l'utilisation des outils de l'OPPBTB et intéressés à partager leurs questions et solutions avec l'ensemble du réseau ;
- **Animer le réseau des mandataires et permanents** grâce aux journées d'échange organisées chaque année ;
- **Favoriser l'engagement d'actions de prévention pluri partenariales** afin de rendre les actions de prévention menées encore plus visibles au sein de l'environnement professionnel et institutionnel.

Légende photo : de gauche à droite, Charles-Henri Montaut, Président de la Fédération des SCOP du BTP, Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTB.



A propos de la Fédération des SCOP du BTP

Créée en 1946, la Fédération des SCOP du BTP, est un syndicat professionnel d'employeurs reconnu par les pouvoirs publics. Fédération professionnelle représentative et premier réseau de PME indépendantes, coopératives et participatives du bâtiment et des travaux publics, elle regroupe plus de 40 métiers et dispose de 10 Fédérations régionales assurant un service de proximité quotidien auprès des coopératives de BTP sur tout le territoire. Acteur majeur dans le bâtiment et les travaux publics, la Fédération des SCOP du BTP siège dans toutes les instances paritaires, techniques et professionnelles tant au niveau national que régional de sa branche professionnelle. Elle joue également un rôle important au sein du mouvement coopératif, mais aussi au niveau européen en siégeant à la CECOP, organisme représentatif des coopératives européennes auprès de l'Union européenne. Ses 800 mandats syndicaux lui permettent de peser sur les décisions des instances professionnelles du BTP et de conforter son rayonnement. Fédération professionnelle d'influence, la Fédération des SCOP du BTP se positionne, par son action permanente, sur tous les grands dossiers économiques et sociaux qui régissent la vie quotidienne des coopératives de BTP.

Contact : Thomas GALLIER – Direction de la communication : 01 55 65 12 20
Site : www.scopbtp.org

A propos de l'OPPBTB

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics. Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTB - www.preventionbtp.fr !
Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Jessica Djaba • j.djaba@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com

OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr